

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE VALHERBASSE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2020 A 19 H 30 A L'ESPACE HAUTE
HERBASSE DE MIRIBEL**

Élus Présents : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DUC Bernard, DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, MARY Claude, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly, VASSY Jean-Louis

Absents excusés : M. CLET Benjamin ayant donné pouvoir à M. Patrick CHARVAT

Absents non excusés : Alexandra Carrère

Secrétaire de séance : Barrier Marie-Agnès

M. Richard Rodriguez est arrivé pendant la présentation de M. COURTIAL.

PRESENTATION ACTION SANTE HAUTE HERBASSE :

M. Mathieu COURTIAL, nouveau coordonnateur santé Haute Herbasse.

> sante.herbasse@gmail.com - 06 33 51 09 61 / 04 75 24 15 07

Présentation des aides possibles pour les administrés, démarches pour les retours d'hospitalisations.

Périmètre d'intervention : Valherbasse, St Christophe et le Laris, St Laurent d'Onay, Crépol et le Chalon. Bureau situé 2 place de l'école à Crépol.

3 jours/semaine 9h à 17h : mardi, mercredi et jeudi.

Consultation libre. Pas de permanence à ce jour

Financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et des communes. Possibilité de mise en place de formation au 1er secours (Demande de M. Vincent Bret)

Demande de recherche d'un médecin traitant. Un médecin sur St Donat est arrivé sans patientèle.

Solutions techniques à trouver pour recruter un médecin.

Tests COVID : Sous l'égide des communes de Crépol. Tous les vendredis sur la place du village.

Ces tests sont également réalisés à St Donat, Hauterives et d'autres communes aux alentours par des infirmières du cabinet de St Donat, Le Grand-Serre et Hauterives.

1/- APPROBATION DU PV DU 10/07/2020

M. Vincent BRET informe qu'il y a deux points à revoir sur le PV :

- Les Maires délégués doivent siéger dans les commissions actions sociales.

Rajouter M. Patrick CHARVAT, Maire délégué de Montrigaud.

Mme Joëlle JANTON, conseillère municipale sera aussi rajoutée à la commission « Action Sociale »

2/- CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE AVEC LE CDG26

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'adhésion au service d'assistance retraite du CDG 26 depuis plusieurs années.

Les interventions du CDG concernent les missions soit de contrôle, soit de réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la CNRACL.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'option de **réalisation totale** et demande de conclure **une convention de 3 ans avec le CDG 26.**

3/- COMMUNES FORESTIERES : DESIGNATION DES ELUS REFERENTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Association des Communes Forestières demande la désignation d'élus référents forêt, un titulaire et un suppléant.

Cette association mène des actions de défense et d'accompagnement en faveur des collectivités locales pour la bonne gestion de notre patrimoine forestier.

Après présentation de cette association, M. Le Maire Propose de désigner :

- **M. Patrick CHARVAT** Référent forêt **TITULAIRE**
M. Claude MARY Référent forêt **SUPPLEANT**

4/- CHEMINS DE RANDONNEE : DESIGNATION DES ELUS REFERENTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que c'est l'Agglo qui travaille sur les sentiers de randonnée depuis la prise de compétence en 2015 à la place des anciennes intercommunalités qui la composent désormais.

Les sentiers de randonnées sont une belle manière de faire du lien entre villes et campagnes. Les sentiers peuvent aussi renforcer ce lien entre les communes de l'Agglo, mais aussi avec les territoires voisins, c'est pourquoi la nécessité d'un partage

de l'espace rural entre tous les usagers, randonneurs, vététistes, chasseurs, cavaliers etc. est primordiale.

L'action de l'agglomération sur les sentiers de randonnée a pour objectif principal de pérenniser et valoriser les itinéraires et accès aux lieux de pratique afin de proposer une offre diversifiée et de qualité aux randonneurs, qu'ils soient habitants du territoire ou touristes

Un comité de pilotage partenarial a été créé en 2019 afin de donner les grandes orientations stratégiques du projet sentiers de randonnée.

Après présentation, M. Le Maire

Propose de désigner :

- M. Jérôme ROLIN

Référent sentiers de randonnée TITULAIRE

- M. Patrice GAUDENECHÉ

Référent sentiers de randonnée SUPPLÉANT

5/- SECURITE PREVENTIVE ERP : DESIGNATION D'UN ELU POUR LES ERP (Etablissement Recevant du Public)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un mail de la Préfecture – Direction des sécurités en date du 29 juillet 2020 qui souhaite connaître le nom de l'élu qui aura délégation en ce qui concerne la sécurité préventive et tout ce qui concerne les établissements recevant du public.

Après présentation, M. Le Maire propose :

- **M. Patrick CHARVAT** qui aura délégation du maire pour la sécurité préventive dans les ERP

6/- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE VALENCE ROMANS AGGLO

.

M. Le Maire porte à connaissance le rapport d'activités de l'AGGLO.

7/- LOCATION DE L'APPARTEMENT A LA CURE DE MONTRIGAUD

M. Charvat Patrick présente au conseil municipal une demande pour louer l'appartement du bâtiment de la cure à Montrigaud. Il rappelle que le loyer mensuel est fixé à 300 €. La caution correspond à un mois de loyer. La location débutera le 14 septembre 2020.

8/- LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL DANS BAT ECOLE MONTRIGAUD

M. Patrick Charvat présente au conseil municipal la demande de Mme Karine LECOMTE de louer une des classes de l'école de Montrigaud en local professionnel pour installer son cabinet de sophrologie. Il rappelle que le loyer mensuel est fixé à 250 €, la caution étant de 250 €.

9/- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AXA

Une convention avait été mise en place avec la précédente municipalité pour la mise en place d'une "mutuelle communale".

M. le maire informe le conseil municipal que le 28 août dernier s'est tenue une réunion pour le renouvellement de la convention de partenariat avec la Société AXA.

Une réunion sera programmée ultérieurement, suivant les consignes sanitaires.

10/- DELIBERATION N° 245 COMMISSION URBANISME A RAPPORTEUR

- M. Le Maire informe que M. Bernard Duc n'apparaît pas dans la liste de la commission « Urbanisme ».
- La délibération N° 245 est donc rapportée et il sera rajouté M. Bernard DUC membre de la commission « Urbanisme »

11/- DELIBERATION DU 05 JUIN 2020 CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL SYNDICAL DU SIEH A RAPPORTEUR

DELIB. N°258 - OBJET : Délibération 221 rapportée -DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS au SIEH

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Monsieur Le Préfet concernant la délibération n° 221 prise au Conseil Municipal du 05 juin 2020 ayant pour objet la DÉSIGNATION **DES DÉLÉGUÉS au SIEH.**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, -

- DÉCIDE de **rapporter** la délibération en date du 05/06/2020 ayant pour objet DÉSIGNATION **DES DÉLÉGUÉS au SIEH**

12/ DELIBERATION ONF : demande de subvention

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander des subventions pour les travaux d'opération sonneur sur la forêt communale de Valherbasse Montrigaud.

Pour cela, il précise qu'il faut obtenir la certification PEFC pour la commune de Valherbasse et que la procédure est en cours.

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal que cette action, dans la suite de l'étude est éligible au Contrat Vert et Bleu du Syndicat du SCOT du Grand Rovaltain et au programme des Espaces Naturels Sensible du Département de la Drôme. Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au Contrat Vert et Bleu du Syndicat du SCOT du Grand Rovaltain et au programme des Espaces Naturels Sensible du Département de la Drôme :

13/ ADMISSION EN NON VALEUR (LIQUIDATION JUDICIAIRE)

Admission en non valeur. Obligation d'admission en non valeur en cas de liquidation judiciaire.

Report conseil municipal du mois d'octobre.

14/ RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Remplacement d'un agent titulaire parti à la retraite. Poste de 6h/semaine (ménage bâtiments communaux)

15/ VIREMENT DE CRÉDIT POUR LES SUSPENSIONS DE LOYERS

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer un virement de crédit pour les suspensions de loyers des commerces.

16/ AMENDES DE POLICE

Création d'un arrêt bus sur la RD 67

Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

17/ LES EOLIENNES SUR LES COMMUNES DE ST ANTOINE ET DIONAY

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la délibération n° 24 votée par le conseil municipal de Saint Bonnet de Valclérieux le 31 août 2018 à l'occasion de l'enquête publique concernant le projet éolien sur la commune de St Antoine l'Abbaye – Dionay.

Le conseil municipal de Saint Bonnet de Valclérieux avait émis un avis défavorable au projet aux motifs suivants :

- Les éoliennes sont mal positionnées, trop proches de la limite départementales et donc trop visibles de la commune impactant des habitants de St Bonnet de Valclérieux pour le bruit.
- Nous sommes déjà impactés par celles du Grand Serre, Lens Lestang, de Montrigaud et de Montmiral.
- La commune sera complètement entourée d'éoliennes.

- Contrairement aux projets de Montrigaud et de Montmiral, celui de St Antoine n'est pratiquement que privé, enlevant des recettes publiques.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis défavorable à l'implantation des éoliennes telle que prévu au projet.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la délibération n° 77 votée par le conseil municipal de Montrigaud le 17 septembre 2018 à l'occasion de l'enquête publique concernant le projet éolien sur la commune de St Antoine l'Abbaye – Dionay.

Le conseil municipal de Montrigaud avait délibéré comme suit :

- **ÉMET** une réserve en terme de proximité immédiate ce qui concerne l'impact vis-à-vis de deux habitations de la commune,
- **PREND** en compte les nuisances,
- **PRÉCONISE** la remise en état des voies communales si celles-ci sont impactées,
- **SOUHAITE** une compensation avec l'implantation d'un relais 4G situé sur le périmètre du quartier « La Chauchère » et la vallée de la Verne.

Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT l'avis défavorable de la commune de Saint Bonnet de Valclérieux du 31 août 2018,

CONSIDÉRANT les réserves de la commune de Montrigaud du 17 septembre 2018,

CONSIDÉRANT le nombre important d'habitations impactées autour de la vallée de la Verne,

CONSIDÉRANT l'activité touristique générée par le Camping de la Gravelière (4 étoiles) et les autres établissements touristiques présents ou en projet dans la vallée de la Verne,

CONSIDÉRANT le positionnement géographique très enclavé de ce projet éolien dans la commune de VALHERBASSE (communes historiques de Montrigaud et St Bonnet de Valclérieux)

PROPOSE au conseil municipal de donner un avis défavorable à l'implantation de ce projet éolien.

18/ DELIBERATION POUR FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

Monsieur le maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L 2123-12 du code général des collectivités territoriales qui précise que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % ⁽¹⁾ des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus.

QUESTIONS DIVERSES

- Transport des élèves de St Bonnet pour point d'arrêt Miribel
Collège J Bédier : 10 élèves sont concernés. Un courrier sera fait auprès de la Région pour renouveler la demande d'un minibus sur St Bonnet à la rentrée 2021
- Lancement des appels d'offres travaux aménagement du centre village St Bonnet : En cours.
- Demande d'une locataire au sujet des charges de gaz : lui proposer un échancier de paiement
- Travaux extension assainissement « Prade » et « Lombard » à St Bonnet : réunion prévue mercredi 16 septembre 2020 à 17h en mairie de St Bonnet de Vx
- Point sur le projet de stand de tir : pas de nouvelles informations pour l'instant.
- Compte rendu de la réunion de l'Agglo du 11/07/2020
- Compte rendu de la réunion du SIVOS du 16/07/2020
- Compte rendu de la réunion du SIVU du 23/07/2020
- Compte rendu de la réunion avec le SIEH du 20/08/2020
- Compte rendu de la réunion avec le SDIS du 24/08/2020
- Compte rendu de la rencontre avec M. Le Maire de Roybon et son 2e adjoint le 25/08/20
- Date de l'élection des sénateurs du 27/09/2020
- Prévoir les dates pour les réunions des diverses commissions
- Arrêtés de salubrité (chats) et bruits de voisinage
- Travaux extension de la mairie de Valherbasse : rencontre avec une nouvelle architecte Mme Sandrine MURAT qui doit nous faire une proposition avec une extension de la mairie côté Quartier du Bourg.
- AGGLO : Rencontre des élus du secteur le 22 septembre 2020 à EHH
- Cours informatique : voir avec la médiathèque de Romans.
- Vogue : Montrigaud, Organisé par l'Auberge de Montrigaud
- Fibre optique : Travaux en cours sur la route de Crépol à Miribel.
- Etang Johanna Maria : Beaucoup de problèmes à résoudre.
- PAV : (Point d'Apport Volontaire) Programmation d'une réunion de la commission « Environnement, déchets » pour faire des propositions d'emplacements. M. Vincent BRET demande qu'un partenariat soit étudié avec la Commune de Roybon.
- Projet moto cross : abandonné par le président actuel M. TORRES. Les démarches de remise en état du terrain sont en cours.
- Site internet > M. CLET n'est pas encore arrivé au bout de la démarche.
- M. Bernard Duc fait une intervention sur une incompatibilité des fonctions d'élus et de membres d'associations.